



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# Le VIH/sida au Burundi – Relever les défis

## Mission sur le terrain du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant



Le sida a fait un grand nombre d'orphelins au Burundi, ce qui pose un problème non négligeable.

© UIP (A. Blagojevic), 2013

En menant les actions appropriées, notamment en combattant la stigmatisation et la discrimination, en élargissant l'accès de la population aux médicaments à des prix abordables et en accroissant le financement national, le Parlement burundais pourrait imprimer un nouvel élan à la lutte contre le VIH et le sida dans son pays, selon une mission de l'UIP dépêchée sur le terrain en novembre 2013.

A un moment où, globalement, la prévalence a diminué et où il existe une volonté politique de lutter contre l'épidémie, le Parlement burundais a invité l'UIP à l'aider à réduire l'impact de l'épidémie sur les femmes et les populations clés; à armer les parlementaires pour qu'ils puissent rendre plus accessibles les traitements modernes par des lois et des politiques et par un plaidoyer en faveur d'un accroissement des financements et un renforcement des systèmes parlementaires.

L'équipe de l'UIP, composée des membres zimbabwéen et bahreïnien de son Groupe consultatif sur le VIH/sida et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant et de parlementaires de la Tanzanie, de l'Ouganda et du Tchad, a aussi formulé des recommandations. Celles-ci portaient sur la sensibilité au genre des politiques et des activités, qui doit retenir davantage l'attention, sur la nécessité de toucher les pauvres et les laissés-pour-

compte, de prendre en charge les enfants rendus orphelins par le sida et de renforcer la coordination entre les principaux organes et le Parlement.

### Défis

Le Gouvernement et le Parlement du Burundi sont résolus à donner l'exemple dans la lutte contre le VIH/sida. Le Président de la République, Pierre Nkurunziza, a fait une priorité de la riposte au sida, qui inclut la prévention des contaminations chez les enfants. Il préside le Conseil national de lutte contre le sida, qui coordonne l'action nationale.

Pourtant, les défis sont énormes. Avec des taux élevés de mortalité infantile et maternelle, les services de santé, affaiblis par treize ans de guerre civile et d'instabilité politique, sont très sollicités.

Le taux de prévalence générale du VIH a été ramené à 1,4 pour cent, mais les populations clés souffrent de manière disproportionnée. Certaines, notamment les professionnel(le)s du sexe et les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, sont stigmatisées et considérées comme des criminels, ce qui limite leur accès aux services prévus pour la riposte au VIH.



### Quelques faits

- 69 pour cent de la population du Burundi vit en deçà du seuil de pauvreté.
- Le taux de prévalence générale du VIH a été ramené de 3,7 (2002) à 1,4 pour cent (2012) mais il atteint 6,1 pour cent chez les femmes des villes, 6,4 pour cent chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, et 22,5 pour cent chez les professionnel(le)s du sexe. Les femmes sont plus fréquemment touchées que les hommes.
- De nombreux enfants rendus orphelins par le sida sont eux-mêmes vulnérables face au VIH.
- Les dépenses de santé représentent 8,7 pour cent du PIB et le financement de la lutte contre le sida provient à 95,7 pour cent de l'extérieur.

Le troisième plan stratégique du Burundi contre le sida (2012-2016) vise à :

- réduire la transmission sexuelle du VIH chez les jeunes et les populations les plus exposées,
- mettre fin aux nouvelles contaminations par le VIH chez les enfants,
- élargir l'accès au traitement du VIH,
- mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination, aux inégalités entre hommes et femmes et à la violence sexiste.

Le VIH/sida est du ressort, à l'Assemblée nationale, de la Commission des affaires sociales, du rapatriement, de l'égalité des chances et de la lutte contre le sida et, au Sénat, de la Commission des affaires sociales, de la jeunesse et de la culture.

[Une infirmière du Service Yesu Mwiza donne des médicaments à une patiente atteinte du sida et du paludisme, chez elle à Gatumba, dans les environs de Bujumbura. © Reuters/D. Z. Lupi 2013](#)

### Renforcement des capacités

Un séminaire destiné à renforcer les capacités des parlementaires burundais, organisé par l'équipe de l'UIP qui l'a rejoint les 18 et 19 novembre, a conclu que le Parlement devrait renforcer son dispositif institutionnel de lutte contre le VIH/sida. En effet, les commissions parlementaires compétentes traitant de nombreuses questions, elles ont de la peine à accorder à l'épidémie la place nécessaire.

Les participants au séminaire ont décidé de créer un vrai réseau de parlementaires pour donner plus de visibilité au VIH au Parlement et veiller à ce que la lutte contre le VIH soit une priorité dans le travail d'autres commissions permanentes. Les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat seront invités à reconnaître officiellement ce réseau, qui sera doté d'une constitution et d'un plan d'action. Les parlementaires de la Tanzanie et du Zimbabwe ont offert de communiquer le texte fondateur de leurs réseaux aux parlementaires burundais, par l'intermédiaire de l'UIP.

Le réseau s'adressera aux membres des deux chambres du Parlement. La délégation de l'UIP a recommandé de mettre en place un secrétariat pour le réseau, à l'intérieur ou à l'extérieur du parlement, pour en assurer la longévité, en se servant du guide de l'UIP *Mieux faire connaître les enjeux du VIH et du sida dans votre parlement*.

Dans les réunions avec l'UIP, de hauts représentants du Parlement et du Gouvernement ont dit soutenir sans réserve la constitution de ce réseau.

### Visite sur le terrain

Du 20 au 22 novembre, la délégation de l'UIP et les parlementaires burundais ont étudié quel était le rôle du Parlement face au VIH/sida. Elle a rencontré les Ministres de la Santé et de la lutte contre le sida, de l'Intérieur, ainsi que des Droits de la personne humaine et du genre, les Vice-Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, des membres de commissions des deux chambres, des représentants de la société civile et des prestataires de services.

Ces discussions ont donné lieu à des recommandations à l'intention du réseau parlementaire sur le VIH et le sida et d'autres organismes engagés dans la lutte contre le sida au Burundi.

### Financement

- La lutte contre le sida au Burundi dépend de financements extérieurs, ce qui est un sujet d'inquiétude, les donateurs assurant 95,7 pour cent des fonds. Le Burundi a besoin de sources de financement internes, ainsi que de budgets sensibles au VIH et au genre. La mission de l'UIP a recommandé aux parlementaires du Burundi de s'inspirer des exemples d'autres pays qui financent la riposte au VIH avec des fonds nationaux, comme le Zimbabwe avec son AIDS Trust.

### Traitement

- Le Parlement devrait étudier et mettre à profit les flexibilités prévues dans l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). Ces flexibilités ouvrent l'accès aux médicaments à des prix abordables. Le Burundi, qui fait partie des pays les moins avancés, a jusqu'en janvier 2016 pour les inscrire dans le droit national; le Parlement devrait se servir de l'assistance du PNUD et d'autres organisations pour le faire.
- On peut espérer que l'administration de médicaments antirétroviraux – distribués aujourd'hui à 52 pour cent des adultes touchés et à 13,7 pour cent des enfants – continuera à s'étendre, que les enfants seront plus nombreux à bénéficier d'un traitement du VIH et que les médicaments de troisième intention seront plus accessibles.
- L'adoption prochaine par le Burundi des lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé sur l'utilisation des



[Des membres du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, ainsi que des commissions parlementaires du Burundi traitant du VIH et du sida. © UIP, 2013](#)

antirétroviraux va faire augmenter sensiblement le nombre des personnes remplissant les conditions requises pour bénéficier d'un traitement. Il faudra donc beaucoup plus de ressources pour maintenir et relever encore les taux de traitement. Aussi est-il urgent d'imaginer des stratégies pour assurer l'accès au traitement et disposer de médicaments en quantités suffisantes.

### Coordination

- Le Conseil national de lutte contre le sida assure la coordination des activités menées par le gouvernement, la société civile et d'autres acteurs. Le Parlement doit être associé à cette coordination et les parlementaires familiarisés avec la stratégie nationale.
- Il faudrait établir rapidement des circuits d'échanges réguliers entre le Ministère de la Santé, le Conseil national de lutte contre le sida et le Parlement pour que celui-ci soit régulièrement informé sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le sida, qu'il puisse renforcer son contrôle et chercher à



[La pénurie de médicaments pour traiter le VIH n'est pas rare au Burundi, où il y a un écart important entre les besoins et l'accès au traitement. © Reuters/S. Z. Tun 2012](#)



Cette boîte permet aux personnes vivant avec le VIH de déposer des suggestions de manière anonyme. Au Burundi, la stigmatisation est répandue et dissuade les gens de faire appel aux services compétents.  
© UIP (A. Blagojevic), 2013

apporter sa contribution à cette mise en œuvre. Les stratégies nationales futures devraient tenir compte du rôle important du Parlement dans la riposte au VIH.

#### Marginalisation et discrimination

- Le gouvernement du Burundi s'emploie à éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Des services prénatals de conseil et de dépistage volontaire sont disponibles dans 42 pour cent des hôpitaux et des centres de santé. Il faut redoubler d'efforts pour atteindre les femmes les plus pauvres et les plus marginalisées et obtenir que plus d'hommes participent aux programmes de dépistage et de conseil.
- Une aide devrait être apportée en vue de l'amélioration de la prise en charge et de l'éducation des enfants rendus orphelins par le sida.
- Comme dans beaucoup de pays d'Afrique, la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH peut les empêcher d'accéder aux services et au traitement du VIH. Pour aider les populations clés affectées, il faudrait s'attaquer aux tabous et à la stigmatisation. Le Parlement devrait instaurer publiquement un dialogue avec les organisations qui leur rendent des services.

- Les inégalités et la violence sexiste rendent les femmes et les filles plus vulnérables; et puisque le plan stratégique de lutte contre le sida reconnaît que les politiques et programmes du gouvernement doivent être sensibles au genre, le Parlement devrait y être attentif lorsqu'il légifère sur le genre et le VIH ou discute de politiques précises.

#### Le rôle clé des parlementaires

L'application à l'échelle mondiale d'une démarche stratégique pourrait prévenir au moins 12,2 millions de contaminations par le VIH et 7,4 millions de morts dues au sida. Les parlementaires peuvent jouer un rôle essentiel en introduisant des lois et en les mettant en application, en veillant à l'affectation de budgets suffisants aux soins de santé et en combattant la stigmatisation.

L'UIP encourage les parlements à s'engager dans la lutte contre le VIH/sida en les soutenant, en les aidant à jouer un rôle de premier plan et en privilégiant le dialogue. Le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, qui guide l'Organisation dans ses travaux sur l'épidémie, se compose de parlementaires engagés dans la riposte au VIH/sida.

Ont participé à la visite : Thabitha Khumalo, parlementaire du Zimbabwe, Vice-Président du Groupe consultatif de l'UIP; Somaya Aljowder, parlementaire de Bahreïn, membre du Groupe consultatif de l'UIP; Sarah Kayagi, parlementaire de l'Ouganda; Faustine Engelbert Ndungulile, parlementaire de la Tanzanie; Mahamat Malloum Kadre, parlementaire du Tchad; Aleksandra Blagojevic, du Secrétariat de l'UIP.



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 50  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

Droit d'auteur © UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP), 2014

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle œuvre à préserver la paix et elle impulse un changement démocratique positif par le dialogue politique et une action concrète.

Mise en page par Pitch Black Graphic Design, Berlin/La Haye, Imprimé par Courand (ICA)